

SUPSI



FONDS NATIONAL SUISSE
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
FONDO NAZIONALE SVIZZERO
SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION

Travailler sur le marché complémentaire en Suisse

Natalie Benelli, Morgane Kuehni, Antonin Zurbuchen (HETSL HES-SO)
Spartaco Greppi (SUPSI), Peter Streckeisen (ZHAW)

20 septembre 2021

Equipe du projet :



Dr Peter Streckeisen

Enseignant et chercheur - Haute école spécialisée de Zurich (ZHAW)



Dr Natalie Benelli

*Chargée de recherche - Haute école de travail social et de la santé
Lausanne, HETSL*



Dr Spartaco Greppi

*Professeur - Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
(SUPSI)*



Katja Haunreiter

*Professeure - Haute école de travail social et de la santé Lausanne,
HETSL*



Antonin Zurbuchen

*Chargé de recherche - Haute école de travail social et de la santé
Lausanne, HETSL*

Plan de la présentation

- Introduction : présentation du projet de recherche et des éléments méthodologiques
- Résultats :
 1. Définition du marché complémentaire
 2. Valeur d'échange des travailleurs-euses pour l'Etat
 3. Liberté contractuelle et rémunération pour les travailleurs-euses

Les objectifs du projet (FNS Division 1)

- Liens entre les politiques d'activation dans le domaine de la protection sociale et le marché du travail
- Elaborer une nouvelle définition du marché complémentaire...
- Intégrant **7 régimes administratifs** : assurance-chômage, assurance-invalidité, aide aux personnes en situation de handicap, aide sociale (assistance), service civil, travail d'intérêt général (TIG), asile (permis N et F)

Trois axes de recherche

Axe 1 : Conditions d'emploi (salaire, protection sociale, etc.) *Méthode : analyse des bases légales fédérales et cantonales*

Axe 2 : Structure du marché complémentaire
Méthode : entretiens avec responsables cantonaux, revue statistique

Axe 3 : Relations de travail sur le MC
Méthode : entretiens et observations (études de cas dans des institutions prestataires)

- Etude qualitative dans trois cantons : Vaud, Tessin, Bâle-Ville
- www.marchecomplementaire.ch



HE TSL

PROJET ▾ EQUIPE RÉSULTATS PARTICIPATION À DES CONGRÈS EVÉNEMENTS CONTACT  

Le rôle de l'État dans la segmentation du marché du travail :

Etude qualitative du marché complémentaire à Bâle-Ville, au Tessin et dans le Canton de Vaud

En Suisse, des milliers de personnes travaillent sans bénéficier du statut de travailleur à part entière. Elles sont actives dans le cadre de l'assurance-chômage, de l'assurance-invalidité, de l'aide sociale, de l'asile, d'un atelier protégé, du service civil ou d'un travail d'intérêt général au sens du code pénal.

Colloquées sur le marché du travail complémentaire, ces différentes formes d'emploi ont toutes la particularité d'être régulées par l'État qui autorise leur exercice et détermine leurs modalités contractuelles.

Ces formes d'emploi n'ont à ce jour jamais été analysées comme du travail.

Notre projet de recherche mobilise les outils de la sociologie du travail pour analyser le marché du travail complémentaire dans trois cantons suisses :

Quels sont les différentes conditions d'emploi et les rapports de travail en vigueur sur ce marché ?

Terrains et données

Entretiens semi-directifs avec les acteurs du terrain

Acteurs	Nombre d'entretiens
Responsables étatiques 7 régimes admin	17
Responsables et encadrant·es prestataires	30
Travailleuses et travailleurs	37

Etudes de cas

9 institutions prestataires de service (BS, TI, VD)

Régimes administratifs	Nombre d'institutions
AI et LIPPI (CIVI)	2
AI, aide sociale et Laci	1
Asile	1
Laci	1
Laci, aide sociale, asile et CIVI	2
TIG	1
TIG et CIVI	1

1. Enjeux de définitions

- Marché du travail (marché primaire)
- Marché secondaire (!)
- Marché complémentaire (« Ergänzer Arbeitsmark »)

« places de travail créées par l'Etat en lien avec des objectifs de réinsertion sociale et/ou professionnelle des personnes exclues du marché du travail et aux services civiques rendus à la collectivité ».

Définition du marché secondaire

Avilés (2015, xvii) définit les emplois du marché secondaire comme une « **forme de travail non conventionnel** qui s'est développée en Suisse à partir des années nonante, grâce à l'initiative conjointe d'administrations publiques et organisations privées sans but lucratif. **Les emplois du marché secondaire sont financés par l'État, ne sont pas normaux du point de vue du droit du travail, ont une durée limitée, répondent en premier lieu à des objectifs de politique** de l'emploi et de politique sociale et sont, du moins en principe, complémentaires et non concurrentiels à l'égard des places de travail régulières ».

Les définitions actuelles posent problème

- Superposition voire confusion marché complémentaire et marché secondaire
- Liste de critères ne fonctionnent pas de manière systématique pour toutes les formes d'emploi
- Continuum plutôt que séparation avec le marché du travail (marché primaire)

Vers une nouvelle définition du marché complémentaire ...

- Revoir en profondeur la manière de « penser » le marché complémentaire autour de 2 questions :
 - **Qu'est-ce qui s'échange ?**
 - **Entre quels acteurs ?**

- **Relation de travail triangulaire**

Etat Prestataires

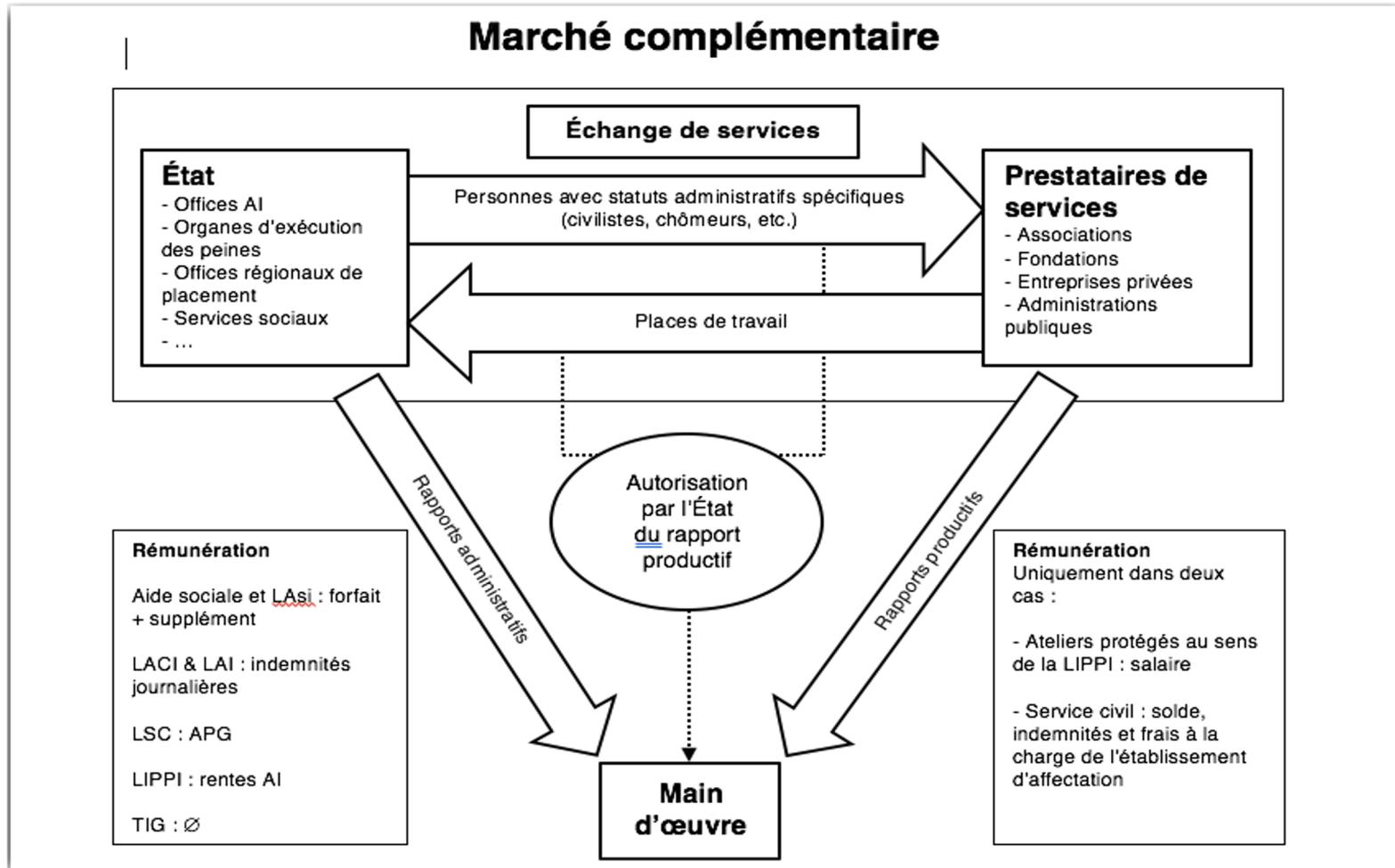


Travaillleurs et travailleuses à
statuts administratifs

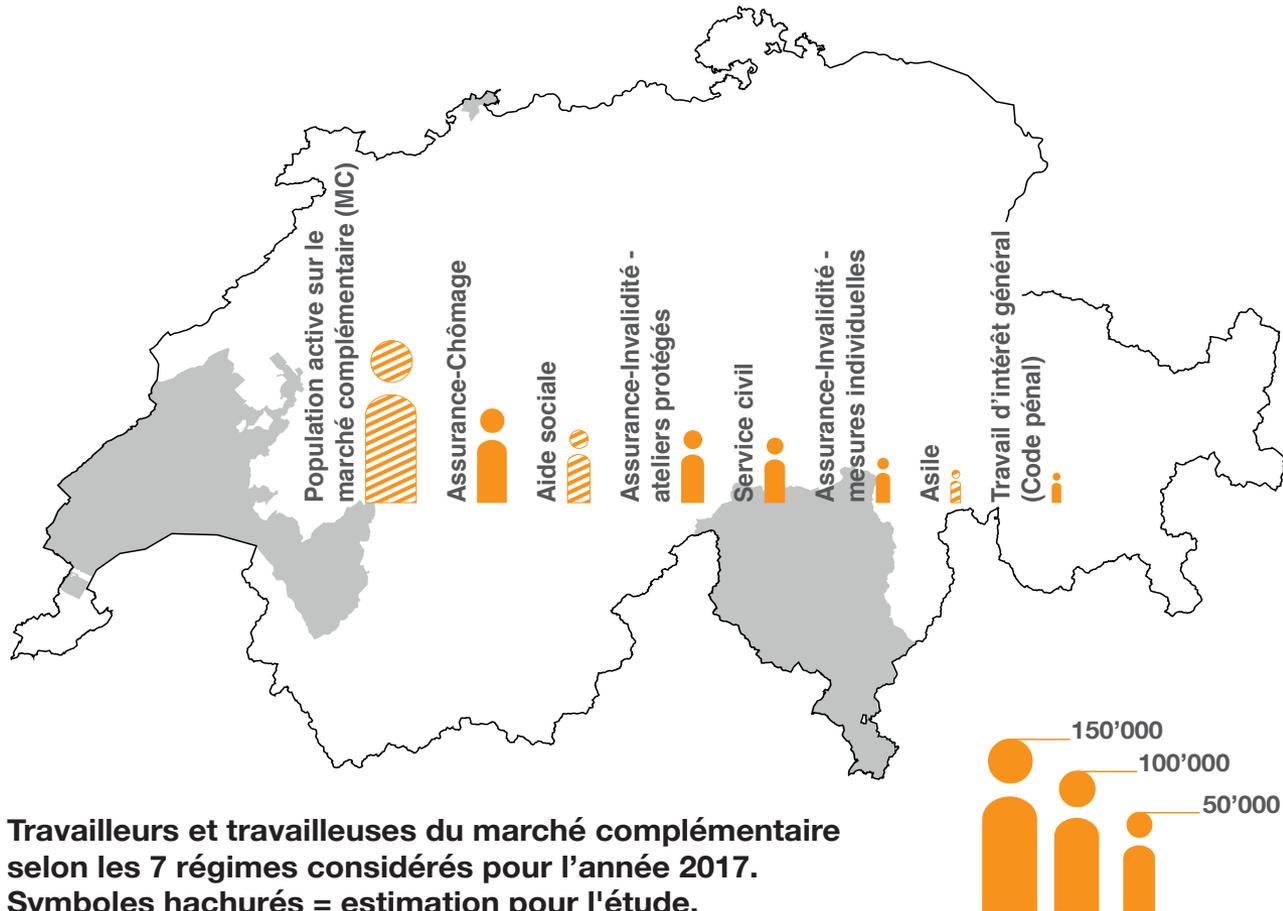
Définition du marché complémentaire comme un *marché de services*

- Ce marché répond à **demande étatique de places de travail** pour personnes à statut administratif spécifique
- Echange de services entre État et prestataires (entreprises, administrations publiques, fondations, associations, etc.)
- État détermine qui peut offrir et occuper places de travail et à quelles conditions

Schéma du marché complémentaire



Le MC en chiffres : 130'000 travailleuses et travailleurs



2. Valeur d'échange des travailleurs-euses



Suivre les flux d'argent qui accompagnent (ou non) cet échange.

Du point de vue de l'Etat, **trois cas de figure** : valeur d'échange positive, neutre, négative.

Valeur d'échange des travailleuses et travailleurs du marché complémentaire pour l'État

Valeur	Types de marché	Formes d'emploi
Positive	Marché primaire	Service civil
Neutre	Marché primaire	Travail d'intérêt général sur le marché primaire (TIG) / Programmes d'emploi temporaire sur le marché primaire (PET-Laci) / Mesures d'insertion professionnelle sur le marché primaire (MIP- Aide sociale) / Placement à l'essai AI / Placements et programmes Asile
Négative	Marché primaire	Allocations d'initiation au travail (AIT Laci & AI) pour lesquelles le salaire partiellement pris en charge par l'assurance sociale / Mesures individuelles AI où l'État attribue un soutien financier pour l'encadrement
	Marché secondaire	Ateliers protégés LIPPI / Programmes d'emploi temporaire (Laci) / Mesures d'insertion sociale et professionnelle (MIP- MIS aide sociale, Asile) / Entreprises sociales / Travail d'intérêt général en ateliers TIG

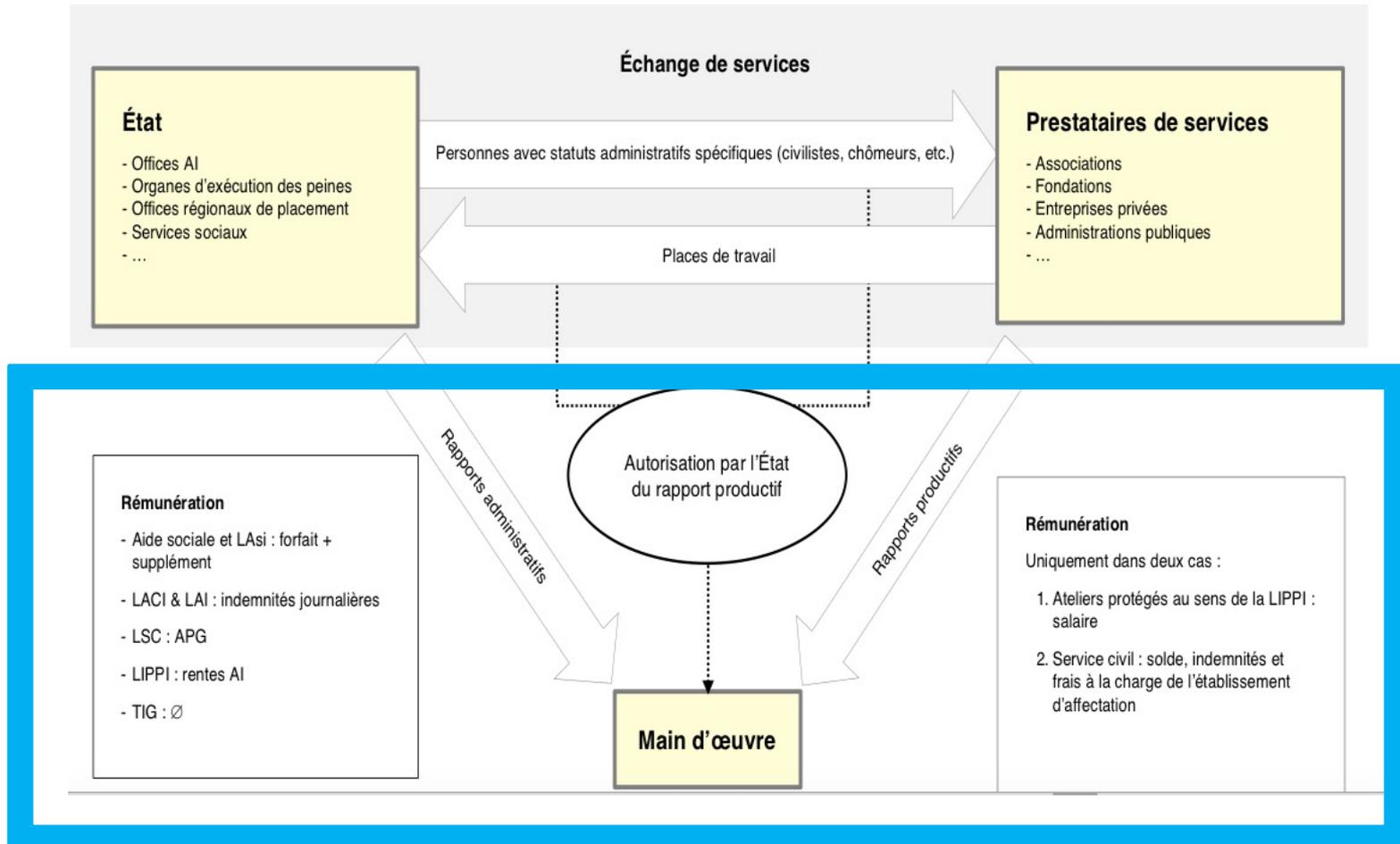
La valeur d'échange dépend de :

- **L'intérêt économique** des prestataires qui offrent des places de travail en fonction **de l'importance du MC dans leur modèle d'affaire** : marginal pour le marché primaire, central pour le marché secondaire, spécialisé dans la mise au travail des personnes avec une grande distance à l'emploi)
- **Du statut administratif** (distance à l'emploi des personnes)



Enjeu politique majeur actuellement = stimuler l'intérêt des acteurs du marché primaire (incitations financières + tester personnes gratuitement).

3. Les travailleurs-euses du MC



Travailler sur le MC et statut salarial ?

- Statut salarial fondé sur la figure du « travailleur libre »
- Le contrat de travail est un « échange » :
 - a) **salaire** (en espèce et en nature) contre
 - b) **travail** (obligation de moyens ≠ obligation de résultat)
 - c) dans un **rapport de « subordination »**,
 - d) impliquant **des droits et des obligations réciproques**.

Idéaux-types du MC : liberté - rémunération

	Liberté contractuelle + rémunération pour le travail effectué	Pas de liberté contractuelle, pas de rémunération pour le travail effectué
Marché primaire	Allocations d'initiation au travail (AI – LACI)	MMT individuelle LACI / aide sociale
	Service civil	TIG
Marché secondaire	Emplois protégés aide sociale (Dock)	MMT Laci
	Ateliers protégés LIPPI	MIP – MIS aide sociale / asile
	Service civil	Mesures individuelles LAI
		TIG (ateliers)

Création d'une « main d'œuvre d'exception »

- Cette création reprend la **tension aide-contrôle constitutive de toute intervention sociale**.
- Elle s'articule toujours autour d'un **jugement sur l'(in)aptitude au travail** (Castel, 1995).
- **Aide** : soit jugé-es aptes (quelques élu-es) / soit inaptes
- **Contrôle** : jugé-es aptes (pressions activation)

Merci pour votre attention!

« Le rôle de l'État dans la segmentation du marché du travail : étude qualitative du marché complémentaire à Bâle-Ville, au Tessin et dans le canton de Vaud. »

Projet FNS 100017_172860

Voir aussi : www.marchecomplementaire.ch

Allocations d'initiation au travail sur le marché primaire (Laci et AI)	non	oui	oui	<ul style="list-style-type: none"> • Salaire conforme aux usages de la branche • Le salaire est versé par l'employeur mais partiellement financé par l'État pour un temps déterminé
Ateliers productifs pour rentiers·ères AI (LIPPI)	oui	oui	oui	<ul style="list-style-type: none"> • Salaire non conforme aux usages de la branche • Le salaire est versé par l'employeur et il s'ajoute à une rente AI
Bénéficiaires de l'aide sociale engagés·es à durée indéterminée dans une entreprise sociale (aide sociale)	oui	oui	non	<ul style="list-style-type: none"> • Salaire non conforme aux usages de la branche • Le salaire est versé par l'employeur mais il est totalement financé par l'État (équivalent aux montants fixés dans l'aide sociale), l'État assume également les charges sociales
Mesures insertion sur le marché primaire (Laci, LAI, aide sociale, LAsi)	non	non	non	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités journalières + frais de repas et transport dans les domaines assurantiels • Forfait aide sociale + supplément intégration dans les domaines assistanciels (aide sociale, asile)
Mesures insertion sur le marché secondaire (Laci, LAI, aide sociale)	oui	non	non	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités journalières + frais de repas et transport dans les domaines assurantiels • Forfait aide sociale + supplément intégration dans les domaines assistanciels
Service civil (LSC)	non	non	non	<ul style="list-style-type: none"> • Allocations perte de gain et soldes